

Enquête publique du 18 mars au 14 avril 2022
Sur l'installation d'une unité de méthanisation sur
la commune de Tessancourt-sur-aubette et sur le
plan d'épandage des digestats sur la commune de
Condécourt et les communes environnantes

Par arrêté préfectoral du 24 février 2022 de Monsieur le préfet des Yvelines, une consultation du public est organisée durant quatre semaines, **du 18 mars au 14 avril 2022 inclus**, concernant le projet de la société La Mare à Condécourt, visant à exploiter une installation de méthanisation à Tessancourt-sur-Aubette.

Cette installation est soumise au régime de l'enregistrement au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Un plan d'épandage des digestats sur la commune de Condécourt est associé à ce projet d'unité de méthanisation.

Le public pourra prendre connaissance du dossier, formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Tessancourt-sur-Aubette, aux jours et heures ouvrables de la mairie.

Le dossier est également consultable sur le site de la préfecture des Yvelines (<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Avis-de-consultation-du-public>). **Une version papier est aussi consultable en mairie de Condécourt aux jours et heures d'ouverture au public : mardi et jeudi de 17h à 19h .**

